

RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 01159
Numéro SIREN : 842 019 994
Nom ou dénomination : 2B INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2020 sous le numéro de dépôt 3422

2B INVEST
Société par Actions simplifiée
au capital de 199 600.00 €
Siège social : 2 Passage de la Chatonière
45380 CHAINGY
842 019 994 RCS ORLEANS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 16 MARS 2020

L'an deux mille vingt,
Le seize mars, à neuf heures,

Monsieur Benjamin BESSONE, propriétaire de la totalité des cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent (199 600) actions d'un (1) euro composant le capital social de la société 2B INVEST, associé unique et président de ladite société, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

Puis l'associé unique examine les différents points suivants :

- Démission du Commissaire aux comptes titulaire,
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique, prend acte de la démission du Commissaire aux comptes titulaire, la SARL ACES dont le siège social est 3 rue du Bois de Ver - 28360 DAMMARIE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Chartres sous le numéro 444 604 383.

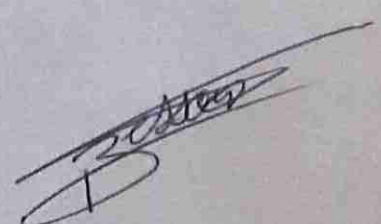
L'associé unique prend acte que la société n'est plus tenue de nommer un commissaire aux comptes titulaire.

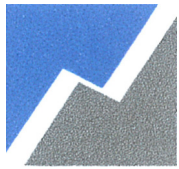
DEUXIÈME DECISION

L'associé unique donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidence.





ACES

AUDIT & COMMISSARIAT

Chartres, le 16 mars 2020

SAS 2B INVEST
2 passage de la Chatonière
45 380 CHAINGY

Monsieur Le Président

Suite à nos échanges, en vue de définir les conditions de réalisation de notre mission de commissaire aux comptes au sein de votre société, il apparait que celle-ci ne peut être réalisée dans des conditions normales au vu de nos règles déontologiques. Nous sommes donc au regret de ne pouvoir continuer à suivre votre société en tant que Commissaire aux Comptes de votre société.

Aussi, je vous prie de bien vouloir accepter la démission du cabinet ACES, en tant que Commissaire aux Comptes titulaire de la **SAS 2B INVEST**. Cette décision n'est pas motivée par des raisons propres à l'exercice de la mission de Commissaire aux Comptes. Je vous demande de bien vouloir présenter ma démission à la prochaine Assemblée de votre société.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour la société ACES

Ludovic POUZOL
Commissaire aux comptes

Bureaux : 6 rue Blaise Pascal 28 000 CHARTRES	Siège : 3 rue du Bois de Ver 28 360 DAMMARIE
--	---